CONDITIONS.

Dix piastres par insertion payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera reçu, à moins que les annonces ne soient payées, et à moins que celui qui voudra souscrire son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre échu.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à Paris, et publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé du payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR PITTSBURGH, CINCINNATI, LOUISVILLE et les ports intermédiaires.

Le bateau à vapeur LAFOURCHE, capitaine Morelend, ayant une partie de son fret, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à TOUJAN & DELAUNAY, 20 mars — Nouvelle Levée, No. 15.

POUR PITTSBURG.

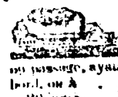

Le beau bateau à vapeur neuf, SENATOR, cap'ne Green, maintenant en chargement, et partira pour le port susdit. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à bord, ou à YORKE, MACALESTER & CO. 20 mars

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.

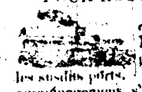

Le bateau-à-vapeur de première classe CALEDONIA, capitaine HALL, ayant une partie de son chargement engagée, sera expédié pour les susdits ports. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à bord, ou à YORKE, MACALESTER & CO. 10 mars

AFFRETER.

Le beau brick MARGARET, capitaine Lord, peut porter environ 300 boucauts de sucre, s'adresser à WM. G. HEWES, 20 mars — rue du Camp, No. 9.

POUR BORDEAUX.

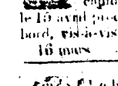

Le navire français LISE & AIMEE, capitaine Moulinet, partira pour le port, le 15 avril prochain, pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la Place d'Armes, ou à V. ROUMAGNE. 16 mars — rue Royale, No. 116.

POUR LE HAVRE.

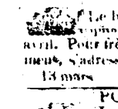

Le beau navire français, HELVETIA, capitaine Maison, partira positivement le 1er. avril. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à THEOD. NICOLET & CO. 13 mars

POUR ARRANSAS, (Texas.)

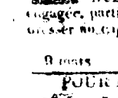

La belle goël. NATIVE, capitaine W. AULD, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-a-vis le ferry, ou à J. W. COLLINS, 9 mars — rue de la Levee.

POUR LE HAVRE. *(passage seulement.)*

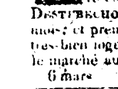

Le navire américain SALEM, de première classe, doublé et chevillé en cuivre, capt. DESTREHAN, partira sans retard du 20 au 25 de ce mois ; et prendra seulement des passagers, qui seront très-bien logés et nourris. S'adresser à Ford, vis-à-vis le marché aux légumes, ou à V. ROUMAGE, 6 mars — rue Royale, no. 116.

POUR LE HAVRE ET BORDEAUX.

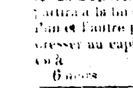

Le navire français MONTESQUIEU, doublé, cloué et chevillé en cuivre, capitaine A. L. Cossin, ayant une partie de son fret engagée, partira la moitié de mois. Pour le reste du fret, pour l'un et l'autre port, et passagers pour le Havre, s'adresser au capitaine à bord, ou bien de la rue Jefferson, ou à V. ROUMAGE, 6 mars — rue Royale No. 106

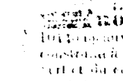

On a besoin d'un bon navire pouvant porter 100 à 150 boucauts sucre. S'adresser à Wm. G. HEWES, 24 mars — rue du Camp, No. 9.

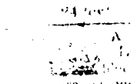

Un grand et fin navire appelé SPOTTS-YLVANIA, capitaine SAFFORD, du port de 1000 barriques, et pouvant porter 900 barriles ; elle a été construite à Charleston en 1829 avec du bon chêne et du cèdre, et est en complet pour entreprendre ses voyages aux Antilles. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, ou à S. P. MORGAN & Co. 24 mars — rue du Camp, no. 43

A VENDRE, OU A FRETER,

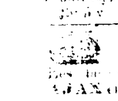

Le beau goëlette navire BONITA, double en cuivre et chevillée en cuivre, construite à Baltimore en 1829, de dernier des meilleurs matériaux ; elle est pourvue de toutes les belle cale pour sa grandeur. S'adresser à HARRISON, BROWN & CO.

LIGNE DE PAQUEBOTS

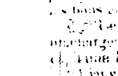

DE BALTIMORE

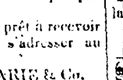

Les deux belles doubles en cuivre, ARIEL, capitaine Bourne, seront à l'avenir ces voyages. Les armateurs espèrent mériter l'encouragement du public, par une expérience des capitaines que par toutes les soins apportés à ces navires.

Le brick ARIEL est maintenant prêt à recevoir promptement. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à J. W. ZACHARIE & Co.

CINQUANTE PIASTRES DE RECOMPENSE.

Les élèves de sont introduits dans ma chambre de ce mois, entre 11 heures et minuit, et y trouveront une douzaine de torchettes, goût français, marqué M. Robin une douzaine de cuillers, faits par Harland & Barr ; aussi, deux bagues en or, une montre en diamant, sur laquelle se trouvent ces mots "To Laura, a token of respect from Henry," et une marquée "Laura A." O. H. TROOP. 24 mars — Graveur et Imp. en taille douce.

DEMANDE.—On a besoin d'un imprimeur en taille douce, à qui l'on donnera régulièrement de l'emploi. S'adresser à O. H. Troop, graveur et imprimeur, rue de Chartres, No. 92. 24 mars—2-

SYSTEME CALLIGRAPHIQUE CASTALIEN.

M. DOLBEAU engage les Messieurs et les Dames de la Nouvelle-Orleans, à venir visiter son établissement, encoignure des rues de Chartres et Conti, No. 92, afin de voir les progrès rapides qu'ont faits les personnes depuis l'âge de 8 jusqu'à 45 ans qui ont pris des leçons de lui.

N. B. La méthode qu'on en puise pour montrer aux dames, leur donne une *écriture nette, expéditive et fashionable.* Elles peuvent aller prendre leurs leçons à son établissement, ou les recevoir chez elles.

Les classes sont distribuées pour le jour et le soir, de manière à satisfaire toutes les personnes qui désirent profiter de l'occasion.

☞ Cette semaine, il commencera de nouvelles classes.

M. D. réfère le public aux personnes dont les noms suivent qui ont visité son établissement. Son Exc. le gouverneur *Roman* ; *D. Prieur*, maire de la ville ; Rev. evêque *L. D. Werkle*, Rev. *T. Clap*, Rev. *J. Nash*, *L. G. Lincoln*, *J. A. Maybin*, *A. Clapp*, *H. Legarte*, Rev. Mr. *Nash*. 21 mars—15.3ps.

PIANOS-FORTE, GUITARES ET MUSIQUE.

LES soussignés viennent de recevoir par le brick Canal, du Havre, et offrent à vendre 3 SUPERBES PIANOS carrés dont un en bois de Courbaril, les deux autres en bois d'Acajou avec sommiers perfectionnés en fer fondu, et double index d'harmonie ; 6 octaves et demie, de la fabrique de Messrs. I. PLEYEL & co., de Paris.

2 PIANOS carrés bois d'Acajou, sommiers en fer à 6 octaves, de la même fabrique.

Une caisse contenant 6 GUITARES françaises à mécanique patentée.

Un assortiment de musique nouvelle pour tout genre d'instruments de musique. E. JUDAY & CO. 24 mars — rue de Chartres, No. 118.

☞ M. JONES comptant partir incessamment, pour l'Europe, offre les articles ci-dessus mentionnés à des prix réduits, pour du comptant ou des billets à satisfaction.

A MANDES.—20 sacs, récemment reçus par le navire Tennessee, à vendre par 17 mars — WM. G. HEWES, rue du Camp.

VIEUX de Medoc, en barriques, dans le pays depuis un an, marque J. H. Beyerman, quelques douzaines de Champagne mousseux de très bonne qualité ; aussi chemises et pantalons pour nègres, à vendre par. 14 mars—5 J. M. FORTIER.

LIGNE DE PAQUEBOTS.

Les navires de cette ligne sont constamment sur cette route et font régulièrement leurs départs de Philadelphie, expédiant des navires tous les [illegible]

Navire LOUISVILLE, capitaine [illegible]

De la N. Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	20 décembre,
5 février,	5 avril,
20 avril,	20 août,
5 juillet,	5 août,
20 août,	13 août.

Navire NASHVILLE, capitaine [illegible]

De la N. Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	20 janvier,
5 juin,	20 mai,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	5 août,

Navire NATCHEZ, capitaine [illegible]

De la N. Orléans.	*De New-York.*
20 décembre,	20 janvier,
5 mars,	5 avril,
20 mai,	20 juin,
5 août,	5 septembre,
20 octobre,	20 septembre.

Navire [illegible], Capitaine [illegible]

De la N. Orléans.	*De New-York.*
5 janvier,	5 décembre,
20 janvier,	12 février,
5 juin,	5 avril,
20 août,	18 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire LOUISVILLE, Capt. Stevens.

De la N. Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	15 décembre,
5 mars,	28 février,
20 juin,	15 mai,
5 octobre,	28 juillet,
20 octobre,	15 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils sont pourvus d'équipages choisis à N.-York, renommés pour leur habileté et leur bonne conduite. Leurs chambres sont arrangées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnements de tout genre et on prendra soin particulier et bien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capitaines expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur, en montant et en descendant le fleuve, la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabines. 10 nov.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre, dans leur magasin, consignés des ports de Charlestown et St. Pierre :

Châtaignes, Noix et Noisettes; Thon mariné, Olives farcies, Champignons, Pâtes de toutes espèces, Saucissons de Lyon et de Marseille; Truffes à l'huile, Emulsions de Mirelle et de Londres : 20 caisses Lemons frais ; 800 boîtes Sardines à l'huile et au beurre en boîtes et en demi-boîtes, de Nantes et de Lorient, Amandes à la princesse, coque tendre : 1200 Pistaches converte: Absynthe, Eau verte cristalisée, Kirchwasser, Maraschino de Zara, Ratafia de Grenoble, Curaçau de Hollande, et autres liqueurs assorties ; Fromage de Gruyère, de pâte grasse, de Gaillon, de couleur rouge 100 caisses et demi caisses Raisin en grappes ; Vin en caisses, diverses qualités.

Ils ont aussi en magasin : Sucre, café blanc de la Reine, chandelles de suif, saumon et tous les articles qui concernant la grosserie, qu'ils vendront en gros et en détail.

19 mars — CLAPIER & MICOUD

200 SACS café vert de la Havane, récemment reçus, à vendre par THAYER, HURD & CO. 19 mars — rue des Magasins, No. 29.

WHISKEY.—24 barils vieux Whiskey de Monongaheln, 30 demi-barils dito, en déchargement du bateau-à-vapeur Henry Clay, à vendre par TOURNE & BECKWITH. 17 mars — Nouvelle Levée, No. 15.

M. ELISEE HOVEY est prié de se présenter chez M. F. Perret, rue Toulouse, No. 62. 17 mars

VITRES.—200 demi caisses de VITRES assorties, de 8 sur 10, et 10 sur 12, de Philadelphie, à vendre par YORKE, MACALESTER & CO. 17 mars

RECU et à vendre par les soussignés, un nouvel approvisionnement de plumes de Perryans, avec à cacheter Irlandaise, rouge et noire, do. do. Allemande, blanc qui ité. E. JOHNS & CO.. Rue de Chartres, No. 113, et encoignure des rues du Comptoir et de la Commune. 15 mars.

LETTRES de Change sur New-York, Boston la France et Londres, à vendre par 23 mars — THEO. NICOLET & CO.

363 sacs CAFÉ fin vert, de la Havane, à vendre par HARRISON, BROWN & CO. 12 mars — rue Royale, No. 117.

VOILE A VOILE de la manufacture recommandée de Crosby, la même qui est employée dans la marine des Etats-Unis, à vendre par HARRISON, BROWN & Co. 12 mars — rue Royale, no. 117.

SUCRE—143 boucauts qualité supérieure, sur une habitation, à un mille au dessous du Détour, côté droit du fleuve, à vendre par 12 mars — DUCROS & MORPAT.

A VENDRE.—Cette belle propriété du faubourg Ste. Marie, comme sans le nom de *Presse à Coton de Billeux*, faisant les deux rues Tchoupitoulas, Payras et des Magasins; il y a sur cette propriété de vastes bâtiments en briques, solidement construits, et si quelqu'un désirait faire des changements dans leur distribution, on peut prendre de ces bâtisses, une quantité prodigieuse de bois excellent, propre à faire de nouvelles constructions. La cour et tous les passages sont pavés avec des pavés ronds.

La situation de cette propriété au centre de la partie de la ville la plus florissante, mérite l'attention de ceux qui tiennent aux localités. La proximité de l'endroit où tous les bateaux à vapeur viennent amarrer, lui donne une position d'autant plus avantageuse, qu'un fait à mesure) que le commerce augmente les positions de vient peut plus rares. La proximité à laquelle elle se trouve du fleuve, et le bon état dans lequel se trouve la rue Poydras, lui offrent un avantage incontestable, que d'autres presses ne peuvent avoir, vu la difficulté des chariots dans les autres rues, circonstance qui, due aux obstacles insurmontables qu'éprouvent nos améliorations municipales, fait que cette propriété est plus convenable qu'aucune autre pour la réception ou l'expédition de la quantité immense de denrées qui abondent ici.

Et si on ne voulait pas suivre le même genre d'affaires, on pourrait en y entreprenant quelqu'autre chose, contribuer à l'accroissement de cette partie de la ville déjà embellie par les bâtisses superbes qu'y élèvent la Compagnie du Canal, et qui se trouvent dans son voisinage immédiat.

Cette propriété sera vendue suivant le plan fait par L. Breingier, qui sera exhibé à la Bourse, Lundi 2 d'Avril, si elle n'est pas vendue à l'amiable.

Pour plus amples informations relativement aux conditions, et à la livraison, s'adresser sur les lieux ou à leur magasin d'encan, rue St. Louis. 15 mars—16

WM. FADEUILHE & CO. Marchands tapissiers, rue de la Douane, N°. 65, ayant acheté le fond de M. West, tapissier, l'ont augmenté d'un large et riche assortiment de papiers et bordures pour appartements, ainsi que franges et galons en soie, ornements dorés, pour confectionnemens de rideaux et draperies de salon, récemment importés de Paris.

Le sieur Wm. Fadeuilhe, par son expériences des grands travaux qu'il a exécutés à Paris, et depuis quelques années, à Washington, capitale des Etats-Unis, sollicite l'encouragement des dames et messieurs de la Nouvelle-Orléans, ainsi que des curieux qui auraient besoin de faire faire des rideaux et draperies, tapis, sofas, chaises, berceaux, ainsi que tout ce qui appartient à la partie ; ou les de plume et tout ce qui appartient à la partie ; ou nous annonce destinée de vendre à cet effet, modéré. Référence, MM. Alain Michel, vice-consul de France; Dominique Bouligny; Cortenay, & Montgomery, &c. &c. 15 mars — agents de la maison des Etats-Unis.

81 BALLES POIN de première qualité, marque [illegible] nellement du navire Creole, de New, débarquement pour vendre par. 15 mars] FOSTER & HUTTON.

VENTES PAR LE SHERIFF.

Le Maire, les Aldermen &c. vs. [illegible]

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente ledit, le 28 avril à 4 heures, au Principal, une maison en argent, saisie dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, 23 mars — marshal.

Le Maire, les Aldermen &c. vs. [illegible]

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. P. Prieur, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente mercredi, 4 avril prochain, à midi, à la Bourse, une Négresse nommée Mary, âgée d'environ 28 ans, saisie dans les affaires ci-dessus. L. DAUNOY, 28 mars — marshal.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. C. Gayarré, juge présidant, de la cour de cité, j'exposerai en vente lundi, 26 mars, à midi, à la Bourse, une voiture et les harnais, saisis à la requête de J. W. Zacharie & cie. L. DAUNOY, marshal. 17 mars

AVIS.—Attendu que C. Boudousquié a demandé la cancellation des deux hypothèques suivantes, savoir : l'une de six mille piastres, souscrite par A. Lumenais, ancien shérif, conjointement avec Godefroy Boudousquié sa caution, le 16 juillet 1820, sur une habitation située dans la paroisse St. Jean Baptiste, de 4 arpens de face et 40 de profondeur, bornée en haut par celle de M. Norbert Boudousquié, et en bas par celle de Mr. F. D. Forcelle ; et l'autre de six mille piastres, souscrite par A. Lumenais, ancien Shériff pour la paroisse St. Charles, le 16 juillet 1820, conjointement avec B. Boudousquié sa caution, sur l'habitation susdite ;

Avis est par présent donné à tous ceux qui y sont intéressés, d'avoir à déduire, par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, quatre-vingt dix jours après la dernière publication du présent avis, les raisons pour lesquelles les dites hypothèques ne seraient pas cancellées, rayées et annullés, aussi bien que les hypothèques qui en résultent.

Donné sous ma main et le sceau de l'état, à la N.-Orléans, le 28 février de l'année 1832, et de l'indépendance des Etats-Unis la cinquante-sixième.

A. B. ROMAN.

Par le gouverneur,

THO. F. M'CALEB, Secrétaire d'Etat.

28 fév—30

AVIS.—Attendu qu'Edmond Fortier m'a demandé la cancellation d'une hypothèque spéciale de cinq mille piastres donnée par lui le 23 avril 1825, étant une des cautions de J. M. Morel Guiramand, comme juge de paroisse de la paroisse St.-Charles ; et aussi de Fortier et de toutes les hypothèques qui en résultent, souscrit par J. Marie Morel Guiramand, le 25 février 1822, conjointement avec Ed. Fortier et Etienne Reynolds, ses cautions, pour la somme de cinq mille piastres, comme juge de paroisse de la paroisse susdite :

Avis est par le présent donné à tous ceux qui y sont intéressés, d'avoir à déduire, par écrit, au bureau du secrétaire d'état, quatre-vingt dix jours après la dernière publication du présent avis, les raisons pour lesquelles la dite hypothèque spéciale et le dit affet ne seraient pas cancellés, rayés et annullés, aussi bien que les hypothèques qui en résultent.

Donné sous ma main et le sceau de l'état, à la N.-Orléans, le 28 février de l'année 1832, et de l'indépendance des Etats-Unis la cinquante-sixième.

A. B. ROMAN.

Par le gouverneur,

THO. F. M'CALEB, Secrétaire d'Etat.

28 fév—30

HOTEL DE LA MARINE DES COLONIES,

ET BAINS PUBLICS,

Sur la Levée, entre les deux marchés.

M. Ed. LHOTE, successeur du sieur Guillaumé, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de faire faire toutes les réparations nécessaires au dit Hôtel, tant dans tout l'intérieur de l'Etablissement, que dans les Bains, qui seront munis à l'eau du fleuve, et non à l'eau de puits. Il croit ne rien avoir négligé pour mériter la confiance que daignera lui accorder messieurs les Habitants de la Louisiane et les voyageurs. On trouvera dans l'Hôtel des chambres pour des personnes seules et pour des familles ; on pourra, de même, prendre pension à un prix modéré.

Il y aura une TABLE D'HOTE tous les jours, à neuf heures, pour le déjeûner, et à trois heures, pour le dîner, à partir du 1er. mars. Cette même Table sera servie par des domestiques parlant Français, Anglais, Allemand et Espagnol. Il entreprendra des repas de corps, banquets et noces, et offre à louer la salle pour bals ou concerts.

Les BAINS seront tous les jours à la disposition du public, depuis cinq heures du matin, en été, et sept heures en hiver, jusqu'à minuit. On trouvera également aux Bains des consommés, du café au lait et à l'eau, des chocolats, et de toutes sortes de liqueurs.

On pourra prendre un abonnement pour 5 bains à 2 piastres. 29 fév—1m.

Le soussigné vient de recevoir par le brick Authentic, et le navire Laimée Elize, de Bordeaux, les articles suivants, qu'il vendra à des prix modérés; savoir,

Sangsues choisies, à 50 et 75 cents; seringues à soi-même et seringues d'enfans; lassins garnis en crin; tubes de parmaceti; fleurs de coquelicot; do. de violette; do. de guimauves; do. de mauve; do. de bourrache; do. de tilleul; pois d'Iris; nérbly, surfin, &c. &c. en pharmacie, d'importations antérieure, 50 sacs boucheux de fioles, superfins; gomme drabique de Turquie; eau de Cologne, 1re. qualité; pâte pectorale, de Reynauld, par boîtes et par douzaines, &c. &c.

7 mars — FORESTIER, pharmacien.

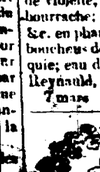

AVIS

Aux amateurs de Harpe.

A VENDRE par le soussigné, deux superbes Harpes à double mouvement, en acajou, achetés à marque, de la fabrique d'Erard frères, à Paris. Ainsi que plusieurs méthodes pour la harpe, à l'usage le plus double mouvement, par Xavier des Argus; de plus, plusieurs jeux de cordes complets. LEPAGE.

Professeur de musique, 4 fév—3m rue des Anges, N°. 121.

Mr. CHAPMAN.

ACADEMIE D'ECRITURE,

Rue du Canal, No. 45,

OU l'on enseigne *l'écriture dans tous les genres, d'après des principes certains.*—Sa méthode pour l'enseignement du cet art utile, est entièrement différente de toutes celles qui ont été introduites jusqu'ici dans cette ville. *Elle donne en peu de temps, une écriture pratiquement utile et perfectionnée, qui convient parfaitement aux dames et aux messieurs* de tout âge—et est la seule méthode (dit l'Institut d'Albany) qu'on puisse acquérir en un nombre limité de leçons.—Heures de leçons, pour les dames, de 9 heures du matin à 1 heure de l'après-midi ; pour les messieurs, de 7 à 8 heures du matin, et de 3 à 9 de l'après-midi. On réussira avec succès la taille des plumes à tous les élèves.

Pour plus amples informations, s'adresser à cet établissement.

Pour les renseignemens s'adresser à MM. J. Hagan, Nathaniel Dick, rév. C. M. Hull, J. Jamison, A. Hennen, rév. F. Clapp, J. A. B. Morton, général Wm. L. Robeson, et Isaac T. Preston.

N. B. On exécutera dans le meilleur goût, des cartes de visite et de profession pour les dames et les messieurs, registres de famille, certificats de mariage, diplômes, titres d'Albums, et toute sorte d'écritures, soit simples, soit enjolivées. 27 fév

---

VOR. ROUMAGE, offre à vendre les articles suivants, reçus par le navire Salem, de Hâvre : 70,000 tuiles plates à crochet, 1re. qualité; 50 douzaines paniers couverts et non-couverts, diverses grandeurs. 16 fév

PORO, &c.—65,000 livres jambons, 65 barils whiskey, 20 do. fèves, 20 demi-barils tierce, 5 barils tasseaux, et 2 boucauts jambons, en débarquement du bateau-à-vapeur Ariel, à vendre par TOURNE & BECKWITH. 7 mars — nouvelle levée, no. 1

363 SACS café vert de la Havane, 1re. qualité, reçus par le navire Gold, à vendre par HARRISON, BROWN & Co. 26 fév

MELASSE.—A vendre par T. NICOLET & CO. 21 mars

RIZ à vendre.—52 boucaux de Riz, en débarquement de la goëlette Mary-Flower, de Charleston. THAYER, HURD & CO. 1er fév — rue des Magasins, no. 29.

VENTES PAR LE SHERIFF.

J. Adams contre Josephen de Athes.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente lundi, 2 avril à 4 heures, au Principal, une montre en argent, saisie dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, 23 mars — marshal.

Le Maire, les Aldermen &c. vs. [illegible]

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. P. Prieur, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente mercredi, 4 avril prochain, à midi, à la Bourse, une Négresse nommée Mary, *âgée d'environ 28 ans*, saisie dans les affaires ci-dessus. L. DAUNOY, 28 mars — marshal.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. C. Gayarré, juge présidant, de la cour de cité, j'exposerai en vente lundi, 26 mars, à midi, à la Bourse, une voiture et les harnais, saisis à la requête de J. W. Zacharie & cie. L. DAUNOY, marshal. 17 mars

---

AVIS.—Attendu que C. Boudousquié a demandé la cancellation des deux hypothèques suivantes, savoir : l'une de six mille piastres, souscrite par A. Lumenais, ancien shérif, conjointement avec Godefroy Boudousquié sa caution, le 16 juillet 1820, sur une habitation située dans la paroisse St. Jean Baptiste, de 4 arpens de face et 40 de profondeur, bornée en haut par celle de M. Norbert Boudousquié, et en bas par celle de Mr. F. D. Forcelle ; et l'autre de six mille piastres, souscrite par A. Lumenais, ancien Shériff pour la paroisse St. Charles, le 16 juillet 1820, conjointement avec B. Boudousquié sa caution, sur l'habitation susdite ;

Avis est par présent donné à tous ceux qui y sont intéressés, d'avoir à déduire, par écrit, au bureau du secrétaire d'état, quatre-vingt dix jours après la dernière publication du présent avis, les raisons pour lesquelles les dites hypothèques ne seraient pas cancellées, rayées et annullés, aussi bien que les hypothèques qui en résultent.

Donné sous ma main et le sceau de l'état, à la N.-Orléans, le 28 février de l'année 1832, et de l'indépendance des Etats-Unis la cinquante-sixième.

A. B. ROMAN.

Par le gouverneur,

THO. F. M'CALEB, Secrétaire d'Etat.

1 mars—30

AVIS.—Attendu qu'Edmond Fortier m'a demandé la cancellation d'une hypothèque spéciale de cinq mille piastres donnée par lui le 23 avril 1825, étant une des cautions de J. M. Morel Guiramand, comme juge de paroisse de la paroisse St.-Charles ; et aussi de Fortier et de toutes les hypothèques qui en résultent, souscrit par J. Marie Morel Guiramand, le 25 février 1822, conjointement avec Ed. Fortier et Etienne Reynolds, ses cautions, pour la somme de cinq mille piastres, comme juge de paroisse de la paroisse susdite :

Avis est par le présent donné à tous ceux qui y sont intéressés, d'avoir à déduire, par écrit, au bureau du secrétaire d'état, quatre-vingt dix jours après la dernière publication du présent avis, les raisons pour lesquelles la dite hypothèque spéciale et le dit affet ne seraient pas cancellés, rayés et annullés, aussi bien que les hypothèques qui en résultent.

Donné sous ma main et le sceau de l'état, à la N.-Orléans, le 28 février de l'année 1832, et de l'indépendance des Etats-Unis la cinquante-sixième.

A. B. ROMAN.

Par le gouverneur,

THO. F. M'CALEB, Secrétaire d'Etat.

28 fév—30

HOTEL DE LA MARINE DES COLONIES,

ET BAINS PUBLICS,

Sur la Levée, entre les deux marchés.

M. Ed. LHOTE, successeur du sieur Guillaumé, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de faire faire toutes les réparations nécessaires au dit Hôtel, tant dans tout l'intérieur de l'Etablissement, que dans les Bains, qui seront munis à l'eau du fleuve, et non à l'eau de puits. Il croit ne rien avoir négligé pour mériter la confiance que daignera lui accorder messieurs les Habitants de la Louisiane et les voyageurs. On trouvera dans l'Hôtel des chambres pour des personnes seules et pour des familles ; on pourra, de même, prendre pension à un prix modéré.

Il y aura une TABLE D'HOTE tous les jours, à neuf heures, pour le déjeûner, et à trois heures, pour le dîner, à partir du 1er. mars. Cette même Table sera servie par des domestiques parlant Français, Anglais, Allemand et Espagnol. Il entreprendra des repas de corps, banquets et noces, et offre à louer la salle pour bals ou concerts.

Les BAINS seront tous les jours à la disposition du public, depuis cinq heures du matin, en été, et sept heures en hiver, jusqu'à minuit. On trouvera également aux Bains des consommés, du café au lait et à l'eau, des chocolats, et de toutes sortes de liqueurs.

On pourra prendre un abonnement pour 5 bains à 2 piastres. 29 fév—1m.

Le soussigné vient de recevoir par le brick Authentic, et le navire Laimée Elize, de Bordeaux, les articles suivants, qu'il vendra à des prix modérés; savoir,

Sangsues choisies, à 50 et 75 cents; seringues à soi-même et seringues d'enfans; lassins garnis en crin; tubes de parmaceti; fleurs de coquelicot; do. de violette; do. de guimauves; do. de mauve; do. de bourrache; do. de tilleul; pois d'Iris; nérbly, surfin, &c. &c. en pharmacie, d'importations antérieure, 50 sacs boucheux de fioles, superfins; gomme drabique de Turquie; eau de Cologne, 1re. qualité; pâte pectorale, de Reynauld, par boîtes et par douzaines, &c. &c.

7 mars — FORESTIER, pharmacien.

AVIS

Aux amateurs de Harpe.

A VENDRE par le soussigné, deux superbes Harpes à double mouvement, en acajou, achetés à marque, de la fabrique d'Erard frères, à Paris. Ainsi que plusieurs méthodes pour la harpe, à l'usage le plus double mouvement, par Xavier des Argus; de plus, plusieurs jeux de cordes complets. LEPAGE.

Professeur de musique, 4 fév—3m rue des Anges, N°. 121.

Mr. CHAPMAN.

ACADEMIE D'ECRITURE,

Rue du Canal, No. 45,

OU l'on enseigne *l'écriture dans tous les genres, d'après des principes certains.*—Sa méthode pour l'enseignement de cet art utile, est entièrement différente de toutes celles qui ont été introduites jusqu'ici dans cette ville. *Elle donne en peu de temps, une écriture pratiquement utile et perfectionnée, qui convient parfaitement aux dames et aux messieurs* de tout âge—et est la seule méthode (dit l'Institut d'Albany) qu'on puisse acquérir en un nombre limité de leçons.—Heures de leçons, pour les dames, de 9 heures du matin à 1 heure de l'après-midi ; pour les messieurs, de 7 à 8 heures du matin, et de 3 à 9 de l'après-midi. On réussira avec succès la taille des plumes à tous les élèves.

Pour plus amples informations, s'adresser à cet établissement.

Pour les renseignemens s'adresser à MM. J. Hagan, Nathaniel Dick, rév. C. M. Hull, J. Jamison, A. Hennen, rév. F. Clapp, J. A. B. Morton, général Wm. L. Robeson, et Isaac T. Preston.

N. B. On exécutera dans le meilleur goût, des cartes de visite et de profession pour les dames et les messieurs, registres de famille, certificats de mariage, diplômes, titres d'Albums, et toute sorte d'écritures, soit simples, soit enjolivées. 27 fév

---

VOR. ROUMAGE, offre à vendre les articles suivants, reçus par le navire Salem, de Hâvre : 70,000 tuiles plates à crochet, 1re. qualité; 50 douzaines paniers couverts et non-couverts, diverses grandeurs. 16 fév

PORO, &c.—65,000 livres jambons, 65 barils whiskey, 20 do. fèves, 20 demi-barils tierce, 5 barils tasseaux, et 2 boucauts jambons, en débarquement du bateau-à-vapeur Ariel, à vendre par TOURNE & BECKWITH. 7 mars — nouvelle levée, no. 1

363 SACS café vert de la Havane, 1re. qualité, reçus par le navire Gold, à vendre par HARRISON, BROWN & Co. 26 fév

MELASSE.—A vendre par T. NICOLET & CO. 21 mars

RIZ à vendre.—52 boucaux de Riz, en débarquement de la goëlette Mary-Flower, de Charleston. THAYER, HURD & CO. 1er fév — rue des Magasins, no. 29.

VENTES PAR ISAAC L. M'COY.

LE JEUDI, 5 avril prochain, à midi, à la Bourse, il sera vendu [il n'en est pas disposé à l'amiable avant ce jour.]

La bonne MOBLIN A SCIE, à vapeur, appartenant à M. William J. Hopp, situé au faubourg Saulet, avec toutes ses dépendances, tel qu'il est maintenant. La machine a été faite par M. J. Seeds, il y a environ 2 ans, et elle travaille aussi bien qu'aucune de celles employées dans cet état ; le cylindre a 14 pouces de diamètre et un jeu de 4 pieds. L'acheteur doit n'abîmer aucun des édifices et matériaux, ils seront vendus tels qu'ils sont maintenant, d'en ôter, mais prochaine. Ils doivent immédiatement, d'en ôter, mais prochaine.

Aussi, en même temps et au même lieu, des ESCLAVES, accoutumés aux jeunes et en bonne santé, habitués au travail du moulin à scie. Ils seront vendus avec pleine garantie, à l'amiable.

Bonnes conditions et spécialement, s'adresser à Thomas Toby, rue Bienville ; Wm. J. Hopp, sur les lieux ; ou à l'encanteur et soussigné. 14 mars

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 14 avril prochain, à midi, il sera vendu à la Bourse, en vertu d'un ordre de l'hon. Cour de Chancellerie, à la requête d'Orléans, les propriétés ci-après pour la succession des biens de communauté entre feue Agnès B. Williams, femme de J. Vance, et le dit James Vance, savoir : Louis ESCLAVES, de prime de 20 ans. La première est bonne cuisinière, et la seconde est bonne blanchisseuse, repasseuse et domestique en chambre ; ils sont bons sujets et garantis.

Aussi, au même lieu et à la même heure, tout un LOT DE TERRAIN, No. 13, borné par les rues Jackson, Jersey, des Lauriers et Philippe, ou faubourg Carrollton, paroisse Jefferson, ayant 200 pieds de face à la première rue, 200 à la seconde, 300 à la troisième et environ 290 à la dernière, mesure française.

Aussi, un autre TERRAIN, No. 63, dans le 4me. faubourg, mesurant 60 pieds de face sur la rue Bourbon, entre les rues Cours-Paris et Philippe, sur 150 pieds de profondeur, mesure française.

Aussi, un autre TERRAIN, No. 7, dans l'Ile No. 14, situé dans les Communes entre cette ville et le faubourg Ste. Marie, rue Bagnière Jackson et Villeré, ayant 60 pieds à la première, sur 120 de profondeur.

Aussi, un autre TERRAIN, No. 8, même Ile et position, ayant 60 pieds de face à la rue Villeré, sur 120 de profondeur. Aussi : 12 actions des "Mercantile Insurance Stock ;" en cheval et un dray.

Conditions : comptant. Les actes de vente seront passés par devant Wm. Y. Lewis, notaire. Rapport

---

GUILLAUME a l'honneur de prévenir les habitants de la Nouvelle-Orléans ainsi que les étrangers qui y commence dimanche prochain, 11 mars. Il sera lui-